



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COP
J'AGIS EN
NORMANDIE



RÉGION
NORMANDIE



**FRANCE
NATION
VERTE**
Agir · Mobiliser · Accélérer

PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

FEUILLE DE ROUTE
2026

La Normandie consolide sa planification écologique !

Après une année de mise en œuvre, la COP de Normandie se mobilise sur les actions 2026.

En effet, une majorité des actions que nous avons collectivement retenues l'année dernière ont bien avancé, certaines sont terminées et de nouveaux jalons sont proposés pour 2026.

Présentées lors de la COP plénière du 27 novembre 2025, cinquante-sept actions composent cette nouvelle feuille de route dont dix-sept nouvelles. Parmi celles-ci, 6 actions ont pour objectif de mieux adapter la Normandie au climat de demain.

Dans un contexte international où le réchauffement climatique s'accélère à un rythme sans précédent, avec des impacts d'ores et déjà perceptibles, aux conséquences graves, parfois tragiques, pour les populations et les territoires, les défis à relever sont clairs : réduire nos émissions de gaz à effet de serre, préserver et protéger nos ressources naturelles et la biodiversité, et, enfin, nous préparer et adapter nos territoires aux effets du changement climatique.

La France est l'un des premiers pays à avoir inscrit la neutralité carbone à l'horizon 2050 dans la loi. Une légère baisse de nos émissions de gaz à effet de serre est observée en 2025 par rapport à 2024 mais, malgré les efforts faits, à un rythme insuffisant pour atteindre la trajectoire visée.

Aussi, la démarche de planification écologique, co - portée par l'État et la Région, a pour ambition d'accélérer et d'amplifier, de manière très concrète, l'action en faveur de la transition écologique dans les territoires.

« Capitaliser sur nos réussites, Creuser les solutions, Valoriser chaque initiative » doivent être nos guides au quotidien pour une transition équitable et durable en Normandie

La Normandie fait face à des enjeux vitaux de la transition écologique et y répond. La dynamique collective engagée avec l'ensemble des acteurs normands, élus, acteurs économiques, associatifs se poursuit pour imaginer et mettre en œuvre des solutions concrètes en cohérence avec les caractéristiques de notre territoire et de notre économie, afin de réduire nos émissions de gaz à effets de serre et nos consommations de ressources, préserver et restaurer les milieux naturels et les ressources en eau, et, à partir de cette deuxième feuille de route, adapter nos activités aux conséquences du changement climatique.

La connaissance sur les conséquences prévisibles du changement climatique en Normandie à l'horizon des 25 à 100 prochaines années est aujourd'hui suffisamment établie et partagée. Les travaux du GIEC normand mis en place depuis fin 2019, mais aussi ceux menés par les services déconcentrés de l'Etat, y ont fortement contribué et continuent de le faire. Le temps est aujourd'hui celui du passage à l'action : engager des actions concrètes anticipatrices pour se préparer au climat de demain et limiter ses impacts pour les populations les plus vulnérables et les secteurs économiques, agricoles et industriels, les plus exposés. Cette feuille de route 2026 présente de premières actions coordonnées à l'échelle régionale pour y contribuer et faciliter ce passage à l'action à l'échelle de chacun des territoires normands.

Pour agir, les acteurs ont également besoin de rencontrer les compétences des Normands. Naturellement, la Région est particulièrement attachée à cette question du développement des compétences nécessaires, dans l'ensemble des domaines de la transition écologique, afin de répondre à l'émergence de nouveaux métiers, mais surtout d'accélérer l'intégration de ces compétences dans l'ensemble des métiers existants qui auront à évoluer pour accompagner et mettre en œuvre cette transition.

Une dynamique spécifique a été engagée en 2025 avec l'ensemble de l'écosystème des acteurs normands de l'emploi et de la formation professionnelle. Ses fruits vont contribuer, dès 2026, à la réussite de l'ensemble de cette démarche de COP régionale.

**Le préfet de la région Normandie
Jean-Benoît ALBERTINI**

**Le président du conseil régional de Normandie,
Hervé MORIN**



Sommaire

- **Construction de la feuille de route 2025**
- **Évolution dans la feuille de route 2026**
- **La feuille de route pour 2026**
 - Mieux se déplacer
 - Mieux se loger
 - Mieux préserver et valoriser nos ressources
 - Mieux produire
 - Mieux se nourrir
 - Mieux consommer

- **Le Volet « emploi et compétences »**

- **Modalités de suivi**

- **Ressources complémentaires**

Un document en annexe avec les fiches actions 2026

Construction de la feuille de route 2025 et suivi

Pour mémoire, la territorialisation de la feuille de route en Normandie, s'est construite grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire au cours de différents temps et modalités de concertation (ateliers, enquêtes, cahiers d'acteurs, consultation du public, COP de rebond et plénières...).

La feuille de route régionale 2025 était l'aboutissement de deux années de travail, co-animées par l'État et la Région Normandie. Elle est le fruit d'une co-construction et consolidation de l'ensemble des propositions recueillies dans les différentes étapes du processus d'élaboration, ainsi que de la COP plénière du 27 novembre 2025, à Rouen.

Les grandes étapes de son élaboration :

→ **Lancement de la COP de Normandie le 15 décembre 2023** en présence de Monsieur Christophe BECHU, alors Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et de Madame Agnès Firmin-Le Bodo, alors Ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé.

→ **Tenue de la COP intermédiaire le 24 avril 2024** à Rouen. Elle a réuni environ 240 personnes. Elle a permis de présenter le diagnostic des différents groupes de travail, la démarche engagée dans le domaine de la santé, et un premier retour sur les questionnaires des collectivités.

→ **La COP de restitution s'est tenue le 10 septembre 2024** au Havre. Cette réunion, à laquelle ont participé plus de 250 personnes, a permis de converger vers une **cinquantaine d'actions à engager dès 2025**. En complément, depuis le mois de décembre 2023, les participants aux travaux ont identifié environ 200 autres actions qui méritent d'être approfondies afin de pouvoir les planifier d'ici à 2030.

La feuille de route se formalise autour des 6 thématiques de « France Nation Verte » :



Un bilan de l'avancement des actions en 2025 est disponible sous :

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/irecontenu/telechargement/133056/976084/file/COP%20-%20bilan%20interme%CC%81diaire%202025.pdf>

Dans les territoires, la feuille de route a trouvé une déclinaison concrète dans de nombreux CRTE. Par ailleurs, les soutiens financiers de l'État à l'investissement et notamment la DSIL ont été priorités au regard de la feuille de route de la COP.

Évolution de la feuille de route 2026

Outre la mise en œuvre des actions de la feuille de route 2025, les réflexions 2025 se sont concentrées sur l'adaptation au changement climatique. Le GIEC Normand, mis en place par la Région, sensibilise déjà depuis quelques années, sur l'impact du changement climatique en Normandie. La Région a organisé au mois de septembre un séminaire qui a permis aussi aux territoires de partager sur les enjeux de demain pour la Normandie.

Par ailleurs, les préfets de département ont présidé, en lien avec la région, des réunions à l'échelle des départements ou des arrondissements, pour réfléchir avec les acteurs des territoires, sur la base de cartographies de sensibilisation, aux enjeux du territoire dans le changement climatique, et les projets concrets qui pouvaient dès à présent être lancés. Ainsi, 8 réunions de travail par départements ont réuni environ 340 personnes dont 100 élus. Leur réflexion conjointe sur des actions d'adaptation au changement climatique ont conduit à d'identifier 174 projets, prêts à démarrer ou à affiner pour certains. Les actions 2026 liées à l'adaptation prennent en compte les projets les plus aboutis.

Les différents groupes de travail « mieux se déplacer », « mieux se loger », « mieux préserver et valoriser nos écosystèmes », « mieux produire », « mieux se nourrir » et « mieux consommer » se sont réunis pour partager le bilan 2025, les remontées identifiées dans les réunions départementales, et ainsi proposer les actions nouvelles, à remanier ou à reconduire en 2026.

→ **La COP Normandie** s'est réunie **le 27 novembre 2025**. (<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/Grands-dossiers/COP-Normandie/Cop-Normandie-penser-et-agir-pour-la-planification-ecologique-regionale>) : 213 personnes présentes (108 en présentiel, 95 en visio) ont pu échanger autour du bilan intermédiaire et des actions de la première année de mise en œuvre de la feuille de route, de témoignages sur l'expérimentation « zéro logement vacant » en Normandie, sur le rôle des tourbières, et enfin sur la politique mise en place par l'entreprise Murata pour baisser ses émissions de CO2 et sa consommation d'eau. Les actions de la feuille de route pour 2026 ont également donné lieu à débat, que ce soit au titre de l'atténuation, de l'adaptation ou du volet « emplois et compétences ».

La feuille de route Normandie 2026 s'appuie sur les éléments suivants :

- un **diagnostic régional 2025** présentant le contexte et les enjeux normands en matière de transition et de préservation des ressources naturelles (disponible sur le site de la Préfecture de Région)

- le **bilan intermédiaire** de fin octobre 2025 :

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/irecontenu/telechargement/133056/976084/file/COP%20-%20bilan%20interme%CC%81diaire%202025.pdf>

- pour chaque thématique, ci-après les **actions à conduire en 2026**, accompagnées de fiches détaillées ainsi que les **actions à planifier/ approfondir d'ici à 2030** (document annexe).



La feuille de route 2026 comporte 57 actions :

- 17 actions nouvelles,
- 5 actions renouvelées,
- 35 actions reconduites.

La feuille de route pour 2026





Légende

- Actions 2025 remaniées 
- actions nouvelles 







« Mieux se déplacer » : les actions pour 2026



		Pilotes
Axe 1 - Développer le fret décarboné, la multimodalité, la sobriété et l'efficacité logistique	Action : Contribuer au financement de projets incitant à la multimodalité, régénérer et moderniser le réseau ferroviaire et fluvial normand (feroutage, installations terminales embranchées...)	Région/DREAL
	Action : Inciter les acteurs économiques et logistiques au report modal vers le fer et le fleuve sur l'axe Seine 	VNF/Haropa
Axe 3 - Développer les bus et cars décarbonés	Action : Décarboner les flottes de bus et de cars	Région/DREAL
Axe 4 - Faciliter le report vers le vélo et les transports en commun (en remplacement de la voiture individuelle)	Action : Poursuivre activement le développement des Services Express Régionaux Métropolitains (SERM)	Région/DREAL
	Action : Mettre en place des voiries cyclables et infrastructures de stationnement pour vélos dans le cadre du schéma directeur vélo et du schéma régional tourisme à vélo	DREAL/DDTM
Axe 5 - Inciter au covoiturage pour les trajets du quotidien	Action : Développer les infrastructures de covoiturage (points de rencontre, lignes réservées de covoiturage, plateforme de covoiturage...)	DREAL/DDTM
Axe 6 - Réduire les déplacements	Action : Réduire et verdir les déplacements domicile-travail et professionnels des salariés : forfaits mobilité durable, encourager le télétravail, limiter l'avion et la voiture, ...	DREAL
Axe 7 - Adapter les transports au changement climatique	Action : Lancer une étude de résilience des infrastructures et des systèmes de transport 	DREAL/Région

« Mieux se loger » : les actions pour 2026







Pilotes		
Axe 1 – Poursuivre la mobilisation des dispositifs d'accompagnement de la rénovation performante des logements	Action : Conforter le réseau mis en place dans le cadre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat et prolonger le soutien financier aux rénovations performantes 	DREAL/Région
	Action : Accompagner des projets de rénovation de petites copropriétés et développer les actions à destination des petites copropriétés 	Région/DREAL
	Action : Décliner la trajectoire de décarbonation du parc social 	UHSN
	Action : Accompagner la lutte contre les logements vacants en Normandie 	DREAL/Région
Axe 2 : Améliorer la connaissance et optimiser la performance du parc tertiaire ; y compris en termes de sobriété	Action : Promouvoir les réflexions patrimoniales des collectivités visant la sobriété énergétique et la mobilisation des financements associés pour le parc tertiaire public	DREAL
Axe 3 - Accompagner les entreprises du BTP pour gagner en attractivité et monter en compétences	Action : Poursuivre les travaux engagés en termes d'orientation, d'identification des évolutions liées aux rénovations d'ampleur et d'accompagnement des professionnels du BTP, en lien avec la dynamique régionale en cours	CAPEB
Axe 4 - Agir sur la confiance via la lutte contre la fraude et la sécurisation et la qualité des travaux	Action : Contribuer au renforcement de la politique de contrôle de l'ANAH, en lien avec les services déconcentrés, les collectivités délégataires et les entreprises	DREAL/DDT
	Action : Travailler sur la qualité de l'ensemble de la chaîne par une animation des acteurs locaux (SPRH/MAR/entreprises) : agréments MAR, labellisation RGE, réseau chèque éco-énergie porté par la Région	DREAL/Région
Axe 5 - Réinterroger le principe constructif et s'appuyer sur les matériaux biosourcés et le réemploi pour décarboner les bâtiments	Action : Mettre en œuvre la feuille de route régionale sur les écomatériaux 	Région/DREAL
	Action : Développer l'appui aux collectivités en termes d'adaptation au changement climatique des bâtiments 	Région/DREAL

« Mieux Préserver et valoriser nos écosystèmes » : les actions pour 2025






MIEUX
PRÉSERVER ET
VALORISER NOS
ÉCOSYSTÈMES



<p>Axe 1 - Gestion des puits forestiers et Produits bois</p>	<p>Action : Renforcer les actions de prévention des feux de forêt en Normandie</p>	<p>DREAL/DRAAF</p>
<p>Axe 2 - Gestions des haies et des prairies</p>	<p>Action : Mettre en œuvre des plans d'actions opérationnels ambitieux en termes de plantation et de maintien du système bocager existant, à l'échelle des intercommunalités normandes</p>	<p>Région</p>
<p>Axe 3 - Restauration des tourbières et zones humides</p>	<p>Action : Élaborer et mettre en œuvre un Programme Régional d'Actions pour la préservation et la restauration des tourbières en Normandie pour leurs fonctions de captation et stockage du carbone, comme de réservoir de biodiversité</p>	<p>PNR Marais du Cotentin et du Bessin/CEN</p>
<p>Axe 4 - Restauration des habitats naturels dégradés</p>	<p>Action : Définir, pour la Normandie, la trajectoire écologique de chaque type d'habitat naturel afin de préfigurer les scénarios de restauration les plus opportuns</p>	<p>Conservatoire botanique de Normandie</p>
<p>Axe 5 – Sobriété dans l'utilisation de l'eau</p>	<p>Action : Développer le nombre d'études d'évaluation des volumes prélevables sur le territoire normand</p>	<p>DREAL/AESN</p>
	<p>Action : Mettre en place des actions de sobriété au travers de la réutilisation des eaux non conventionnelles</p>	<p>DREAL</p>
<p>Axe 6 - désimperméabilisation</p>	<p>Action : Centraliser et valoriser les projets vertueux de désimperméabilisation et renaturation en Normandie </p>	<p>ANBDD</p>
	<p>Action : Développer les solutions fondées sur la nature (SFN) pour limiter l'impact du changement climatique (érosion, ruissellement) </p>	<p>Région, Cerema OFB</p>
	<p>Action : Diffuser et vulgariser les connaissances existantes sur les capacités de stockage et de captation carbone des milieux "naturels" de Normandie et leur évolution</p>	<p>ANBDD GIP Seine aval</p>
<p>Axe 7 - Actions transversales à plusieurs leviers</p>	<p>Action : Expérimenter la mobilisation des connaissances sur les capacités de captation et stockage du carbone des milieux naturels dans la planification urbaine et/ou dans l'élaboration des projets</p>	<p>Métropole Rouen Normandie</p>
	<p>Action : Accompagner l'adaptation des territoires littoraux en levant les freins à l'aménagement et au passage à l'action </p>	<p>Etat /REGION</p>
	<p>Action : Intégrer le changement climatique dans le risque inondation </p>	<p>DREAL</p>




« Mieux produire » : les actions pour 2026



		Pilotes
Axe 1 : Poursuivre et renforcer les programmes d'animation régionale ER	Action : Renforcer le programme d'observation Climat-Air-Energies ORECAN 	BIOMASSE NORMANDIE ATMO NORMANDIE
	Action : Mettre en place une animation régionale sur la géothermie 	ADEME
	Action : Déployer le programme ECLORE 	ADEME/Région
Axe 2 : Amplifier la production de toutes les énergies renouvelables	Action : Faire aboutir des zones d'accélération des EnR au regard du productible disponible	DREAL
Axe 4 : Adapter les réseaux de transport et de distribution	Action : Identifier les poches de consommation de gaz de réseau fragiles avec une perspective de décarbonation forte	Metha Normandie
	Action : Anticiper les besoins de consommation électrique du territoire pour adapter la capacité de raccordement du réseau électrique et les travaux à réaliser	SGAR
Axe 5 : Décarboner l'industrie	Action : Déployer opérationnellement le programme ZIBAC – SOCRATE de décarbonation des zones industrielo-portuaires de la vallée de Seine	SOCRATE
	Action : Promouvoir le dispositif PACTE Industrie 	ADEME
Axe 6 : Nouveaux usages	Action : étude de faisabilité pour permettre, aux collectivités, d'intégrer les friches réhabilitées, à l'observatoire en ligne 	EPFN



« Mieux se nourrir » : les actions pour 2026



		Pilotes
Axe 1 - Accompagner le changement des pratiques agricoles dans une approche globale	Action : Procéder à une refonte de l'accompagnement technique des agriculteurs intégrant une approche globale des exploitations agricoles	Chambre d'Agriculture de Normandie
	Action : Réduire les usages et les risques des produits phytopharmaceutiques pour les futurs professionnels de l'agriculture au travers de la recherche et du développement au sein des établissements agricoles normands 	DRAAF/ Lycées agricoles
	Action : Amorcer des réflexions autour d'une stratégie régionale de remembrement environnemental afin de favoriser une gestion durable des terres via un rapprochement des parcelles exploitées autour des sièges d'exploitation	Chambre d'Agriculture de Normandie
Axe 2 - Soutenir le développement de filières émergentes	Action : Accompagner aux changements de pratique en vue de l'intégration des objectifs de la loi Egalim en restauration collective 	FNE Normandie/ Bio en Normandie
	Action : Accompagner le développement de solutions logistiques destinées à permettre l'approvisionnement de la restauration collective en produits de qualité et durables locaux 	REGION / DRAAF Normandie
	Action : Mettre en place un observatoire normand de la biomasse afin de garantir une utilisation durable de la biomasse agricole en cohérence avec les volumes disponibles sur le territoire	Chambre d'Agriculture de Normandie
	Action : Soutenir la structuration et le développement de filières bio locales pour les produits caractérisés par un faible taux d'auto-approvisionnement au niveau régional (fruits, protéines végétales...)	Bio en Normandie
Axe 3 - Renforcer la mise en œuvre de dispositifs incitatifs aux changements de pratiques	Action : Trouver des solutions normandes en vue de faire progresser les surfaces en légumineuses destinées à l'alimentation animale et humaine	Bio en Normandie
	Action : Développer le recours aux paiements pour services environnementaux (PSE)	DRAAF, Bio en Normandie

« Mieux consommer » : les actions pour 2026



		Pilotes
Axe 1 : Collecte des déchets	Action : Généraliser la tarification incitative et notamment la redevance incitative	Région/CITEO
	Action : Généraliser le tri à la source des biodéchets pour extraire la part organique des déchets résiduels en intégrant la lutte contre le gaspillage alimentaire dans l'accompagnement des populations	Région/REGAL
	Action : Accompagner les territoires pour permettre l'arrêt progressif de la collecte en porte à porte des déchets verts	Région/ OBDEC
Axe 2 : Mise en décharge	Action : Accompagner le développement d'un réseau de déchetteries pour les professionnels	OCAB
Axe 3 : Prévention des déchets	Action : Permettre une consommation responsable des populations, au travers d'une animation régionale, de la mise en œuvre d'une stratégie de changement de comportement à l'échelle des territoires et d'un service pour les populations les plus précaires	Région/ NORMANDIE EQUITABLE
Axe 4 : Valorisation des déchets	Action : Amplifier les investissements de valorisation des déchets inertes dans le BTP et accompagner les maîtres d'ouvrage (service public, et privé)	Materrio/ Ran Coper
	Action : Renforcer le maillage des installations de prétraitement de valorisation des déchets organiques	OBDEC
	Action : Accompagner les entreprises Normandes à éco-concevoir leurs emballages 	CITEO
Axe 5 : Bouclage biomasse	Action : Développer la redevance spéciale et accompagner les petits professionnels pour mieux trier et moins produire de biodéchets 	ADEME

Le volet « emploi et compétences »

La planification écologique est aussi un défi pour l'emploi : il faut former et accompagner les évolutions rapides des compétences pour réussir la transition écologique à l'échelle de la Normandie. Ancrées dans les territoires, ces mutations entraîneront une évolution des modes de production, des métiers et des compétences. L'ampleur de ces mutations appelle une anticipation collective et implique de soutenir le développement des filières stratégiques, d'accompagner les reconversions, et de sécuriser les parcours professionnels des salariés. Un groupe de travail spécifique « emplois et compétences » a donc été mis en place dans la COP Normandie, piloté par la Région, en lien avec ses compétences de formation professionnelle et d'orientation, mais aussi de développement économique.

Ce volet se conduira en partenariat avec l'État et ses opérateurs (ex France Travail), les partenaires sociaux, les branches professionnelles, les acteurs de la formation, les entreprises, les territoires.

Le groupe de travail, conjoint au CREFOP (Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles) et au CRPE (Comité régional pour l'emploi), a démarré ses travaux dans l'objectif de partager un état des lieux des besoins et initiatives existantes et surtout de définir un plan d'actions partagé avec des priorités claires pour adapter l'offre de formation et soutenir les filières en mutation.

Modalités de suivi



La feuille de route fera l'objet d'un suivi en continu à travers la réalisation des jalons et d'indicateurs de résultats pour évaluer la progression de la mise en œuvre des actions.

Afin de garantir la pertinence dans le temps, de faciliter l'adaptation continue du plan, et de favoriser une mise en œuvre coordonnée et collaborative, des temps d'échanges réguliers avec les acteurs du territoire, notamment au niveau départemental ou par groupes d'acteurs, seront organisés pour faire un état d'avancement, partager des retours d'expérience et ajuster les actions si nécessaire.

Ces moments d'échanges auront pour objectif de partager les avancées, d'identifier les points de blocage ou les ajustements nécessaires, et de recueillir les retours d'expérience des acteurs locaux. Ce dialogue permettra d'adapter en continu les actions aux réalités du terrain et d'assurer que les différents partenaires seront impliqués et mobilisés tout au long du processus.

Une rencontre annuelle viendra clôturer ce processus en rassemblant l'ensemble des parties prenantes afin de présenter les réalisations de l'année écoulée, les résultats obtenus, discuter des priorités pour les actions à venir et échanger le cas échéant sur des possibles modifications de la feuille de route.

La feuille de route sera revue annuellement à la lumière des résultats observés et des retours des acteurs du territoire. Ce processus d'adaptation continue permettra d'ajuster les priorités, les moyens alloués, et les stratégies mises en œuvre en fonction de l'évolution du contexte local et des avancées réalisées.

Une lettre d'information trimestrielle de la COP normande est disponible. Pour s'abonner à cette lettre d'information, compléter le formulaire : <https://forms.gle/cpJi7SFP9KhSKF5j9>



La lettre d'information trimestrielle pour tout savoir sur la COP normande.

#2 Octobre 2025

► Milieux humides

Vers une stratégie régionale en faveur des tourbières

Les tourbières sont des milieux humides caractérisés par une saturation permanente en eau des sols, entraînant une accumulation de matières organiques sous forme de tourbe. L'alimentation en eau des tourbières est donc le facteur primordial de leur conservation.

Les tourbières sont des espaces fragiles à la croisée de plusieurs enjeux majeurs : biodiversité remarquable et menacée, inféodée à ces milieux, régulation climatique avec un fort potentiel de stockage du carbone, mais aussi risque de relargage massif en cas de dégradation du milieu, régulation hydraulique des bassins versants par stockage de l'eau dans la tourbe en bon état de conservation, qualité de l'eau de surface grâce à leur rôle épurateur.

Au niveau national, près de 90 % de ces surfaces sont dans un état dégradé. La Normandie abrite près du tiers des stocks de carbone de la France métropolitaine, principalement dans les marais du Cotentin et du Bessin.

Depuis 2024, grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et de la région Normandie via le FEDER, le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie, le Conservatoire botanique de Normandie et le pôle-relai tourbière de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels ont initié un programme régional d'actions en faveur des tourbières (PRAT).

La Normandie est la quatrième région à bénéficier d'un tel programme, pour permettre aux différents acteurs du territoire d'échanger, de prioriser et de se positionner dans une logique cohérente de conservation et de restauration des tourbières. L'action phare de l'année 2025 est d'élaborer de façon

collaborative la stratégie régionale 2026-2035. Deux ateliers de coconstruction ont été organisés et ont réuni jusqu'à 60 participants.

La stratégie complète, autour de 5 axes (coordination des acteurs, connaissance, préservation et protection, gestion et restauration, communication, sensibilisation et valorisation) sera présentée en fin d'année.

La mise en œuvre du programme nécessitera un soutien financier élargi : financeurs institutionnels, collectivités impliquées, entreprises via la mise en place d'un label bas carbone pour la restauration hydraulique des tourbières de marais régulés.

Pour en savoir plus sur le label bas carbone et la restauration hydraulique des tourbières (hors marais régulés) :

<https://www.pole-tourbieres.org/>



Cette initiative s'inscrit dans la thématique « Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes », de la Cop Normandie. Axe 3 : restauration des tourbières et des zones humides.

► Des entreprises s'engagent !

Zoom sur Murata à Caen

À Caen, l'entreprise Murata conçoit des composants passifs utilisés dans de nombreux domaines stratégiques : dispositifs médicaux implantables comme les pacemakers, télécommunications, véhicules électriques ou encore l'aéronautique et le spatial.

Acteur industriel normand, Murata poursuit sa croissance tout en réduisant son empreinte environnementale, avec une baisse significative de ses émissions de gaz à effet de serre et de sa consommation d'eau.

Un exemple qui s'inscrit parfaitement dans la stratégie de la Cop Normandie de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030, de préservation des ressources et de la biodiversité.

» Visionner la vidéo :

[Murata, une entreprise engagée](#)

Ressources complémentaires

Préfecture de Région Normandie :

Retrouvez tous les supports et informations relatifs à l'exercice de planification écologique en Normandie sur le site de la Préfecture de Région :

- ✓ le rapport de diagnostic
- ✓ la synthèse des réflexions menées dans les groupes de travail thématiques
- ✓ les supports des différentes COP régionales
- ✓ La feuille de route et son annexe
- ✓ Le bilan 2025
- ✓ les lettres d'information « COP, j'agis en Normandie »



<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/Grands-dossiers/COP-Normandie/Cop-Normandie-penser-et-agir-pour-la-planification-ecologique-regionale>

Secrétariat Général à la Planification Écologique :

Retrouvez toutes les publications et travaux du SGPE relatifs à la territorialisation de la planification écologique :



<https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/france-nation-verte/le-secretariat-general-a-la-planification-ecologique>

Votre contact en Normandie :

Florence RICHARD, Secrétaire Générale à la planification écologique en Normandie



planification-ecologique@normandie.gouv.fr

www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie

@Prefet76